

Réf: Dossier 474144

Avis de constitution

SOCIETE « LUNETTERIE C.A VISION »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
M'GBROMIN, Lot 597, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUNETTERIE C.A VISION »

Objet : - EXERCICE DES ACTIVITES DU DOMAINE DE L'OPTIQUE ;  
- ACHAT ET VENTE DES LUNETTES PHARMACEUTIQUES ET ACCESSOIRES DE VERRES ;  
- EXPLOITATION D'UN LABORATOIRE DE MONTAGE DE LUNETTES ;  
DISTRIBUTION DE LUNETTES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN  
BINGERVILLE M'GBROMIN, Lot 597, Ilot 61

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUADIO THOUVENEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00168 du 14/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02041/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

